À l'intention des candidats à l'élection présidentielle de 2012

La place éminente de notre pays dans les deux premières révolutions industrielles s'explique, en grande partie, par l'excellence de notre formation dans les sciences qui ont sous-tendu ces révolutions : la thermodynamique, la mécanique, l'électricité, la chimie, *etc*. La révolution industrielle que nous vivons aujourd'hui prend pour beaucoup sa source dans l'informatique et les sciences et techniques connexes. On a depuis longtemps jugé indispensable que tous les jeunes soient initiés aux notions fondamentales de nombre et d'opération, de vitesse et de force, d'atome et de molécule, de microbe et de virus, *etc*. Il est indispensable aujourd'hui de les initier également aux notions non moins fondamentales de l'informatique : celles d'algorithme et de programme, de réseau et de protocole, d'information et de communication, *etc*.

Les insuffisances en matière d'innovation dans notre pays tiennent pour beaucoup à la faiblesse de la culture générale en informatique de nos ingénieurs, techniciens et dirigeants. Les pays émergents, comme la Chine, l'Inde ou le Brésil ont compris l'intérêt d'investir dans l'informatique pour favoriser l'innovation.

Au-delà de son importance stratégique pour l'industrie, l'informatique a radicalement changé la manière dont nous administrons les Etats, créons et diffusons des œuvres d'art, accédons à la connaissance, échangeons des informations entre individus, gardons trace de notre passé, *etc.* Cette culture informatique concerne non seulement le monde du travail, mais aussi tous les citoyens.

La création d'un enseignement de spécialité optionnel « Informatique et Sciences du Numérique » (ISN) en Terminale S pour la rentrée 2012 constitue un premier pas important, qui ne saurait répondre, à lui seul, aux enjeux de la révolution informatique. L'informatique doit devenir discipline scientifique et technique enseignée à tous.

Questions

- 1. Êtes-vous favorable à ce que tous les élèves, y compris ceux des séries L et ES, reçoivent un enseignement en informatique de quelques centaines d'heures au cours de leur scolarité au collège et au lycée ?
- 2. Êtes-vous favorable à ce que les modalités nécessaires à la formation, initiale et continue, des enseignants de la discipline informatique soient mis en œuvre, à l'instar de ce qui se fait dans les autres disciplines ?